



Revue de presse hebdomadaire n°19

Semaine : du 12 au 18 Juillet 2008

**Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la
Corruption de Transparency Maroc**

12/07/08

Bahraoui Blanchi

Le maire de la capitale peut dormir sur deux oreilles. Le tribunal de première instance de Rabat a acquitté le 7 juillet dernier l'élu du mouvement populaire des charges de campagne électorale prématurée et de tentative de corruption électorale qui étaient retenues contre lui. Bahraoui a déclaré à la sortie du tribunal qu'il est fier de la justice de son pays.

Telquel

14/07/08

Bahraoui récompensé

L'acquittement du très controversé président du conseil de la ville de Rabat vient s'ajouter à la longue liste des jugements arbitraires rendus récemment. Les détracteurs de Bahraoui montent au créneau en faisant le lien entre son procès et l'opération de la concession du terrain de Belvédère par la mairie de Rabat.

Le journal

Irrégularités urbanistiques dans le secteur touristique à Agadir

Des propriétaires d'hôtels à Agadir ont dénoncé les irrégularités qui entachent le secteur de l'urbanisme notamment la violation des plans d'aménagement, l'irrespect des cahiers de charge, l'exploitation des autorisations de réparation pour des travaux de construction, l'appropriation du domaine public...

Alittihad Alichtiraki

Driss Jettou entre Chaâbi et Sefrioui

L'ex-premier ministre Jettou a rendu visite à Miloud Chaâbi afin de jouer le rôle du médiateur entre lui et Sefrioui. Jettou aurait demandé à Chaâbi de renoncer à l'idée de constituer une commission d'enquête parlementaire sur la cession du foncier étatique. Une éventualité qui n'est pas sans faire peur à un ensemble de ministres.

Almassae

Elkettani : l'inflation dans le secteur de l'habitat a contribué dans l'apparition des mafias du foncier au Maroc

Le professeur Omar Elkettani a affirmé que l'inflation qui caractérise l'habitat a contribué dans l'émergence des mafias du foncier qui s'enrichissent au détriment des pauvres en profitant de la spéculation et de l'entrée en concurrence des hauts responsables de l'Etat.

Attajdid

Affaire Addoha/Chaâbi: Mezouar réagit

« Il ne faut pas prendre les institutions de l'Etat en otages pour des intérêts personnels », déclare Mezouar, ministre de l'Economie et des Finances, à propos du différend opposant les groupes Addoha et Chaâbi. Pour lui, « l'opinion publique est victime de règlements de compte ». Il affirme par ailleurs que « jamais personne n'a eu de terrain sans passer par la procédure prévue à cet effet ».

L'Economiste

Elfassi risque de rendre des comptes devant le parlement

Le PJD réfléchit sur la convocation éventuelle du premier ministre au sujet de la cession du foncier étatique. La nature de cette convocation qui s'impose en raison de la gravité de l'affaire n'a pas encore été précisée.

Aladala Watanmia

L'indignation des personnels de l'enseignement des résultats du mouvement national de mutation

Les résultats du mouvement national de mutation ont suscité de fortes réactions au sein du corps de l'enseignement quant aux irrégularités relevées dans les critères de mutation ce qui s'est traduit par l'exclusion injustifiée d'un nombre de candidat.

Assabah

15/07/08

Le PJD propose la constitution d'une commission d'enquête qui pourra auditionner Majidi

Seul le parti des travailleurs a approuvé le projet de constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur la cession du foncier étatique tandis que des rumeurs couraient sur la prédisposition du mouvement populaire à soutenir le PJD dans sa quête qui vise l'ensemble des cessions douteuses notamment au profit de Majidi.

Aljarida

L'administration des douanes viole le droit de la fonction publique

Les fonctionnaires et cadres de l'administration des douanes s'appêtent à envoyer une lettre au premier ministre pour dénoncer les irrégularités qui entachent le recrutement et la mobilité des personnels en toute violation d'une lettre royale et d'un décret ministériel.

Annahar Almaghribia

Abandon des charges contre le conseiller Youssef Tazi, une consécration de la citoyenneté privilégiée

La commission de justice et de législation à la chambre des conseillers a décidé de suspendre la poursuite engagée contre Youssef Tazi devant la cour d'appel à Casablanca en vertu de l'article 39 de la constitution ce qui n'est pas sans susciter une grande polémique au parlement sur l'octroi d'un tel privilège.

Assabah

Des interrogations sur la présence de Séfrioui à une activité royale

L'apparition, sans précédent, de Séfrioui à côté du Roi dans sa visite à Saïdia a suscité plusieurs interrogations à un moment où le groupe Addoha est au centre d'une fervente polémique. Une apparition qui insinuerait éventuellement la protection dont bénéficie le groupe contre la constitution d'une quelconque commission d'enquête.

Almassae

Fadessa perd en Espagne et réalise des bénéfices gigantesques au Maroc

Le groupe espagnol FADESA a essuyé une grande perte en Espagne à cause de la stagnation du marché américain qui a influencé notamment l'économie espagnole alors que le même groupe réalise d'importants bénéfices au Maroc profitant ainsi du manque de transparence qui caractérise le marché du foncier au Maroc basé sur les arrangements et non la compétitivité.

Attajdid

Une commission d'enquête sur des assurances douteuses grevant des centaines d'hectares de terrains agricoles dans les régions de Melouia à Khénifra

Une commission a été dépêchée dans la région de Melouia pour enquêter sur des assurances douteuses portant sur des centaines d'hectares fictifs. Des agents d'autorité seraient impliqués dans ce fiasco qui a provoqué la protestation des petits agriculteurs, bénéficiaires légitimes de ces assurances.

Allitihad Alichtiraki

FNPI:

Nouveau

président

Le conseil d'administration de la Fédération Nationale des promoteurs immobiliers a élu son nouveau président, en la personne de Youssef Ibn Mansour, de Mouline Etifoncia. Rappelons que, la semaine dernière, le CA avait contraint son ancien président, Miloud Chaâbi, à la démission suite aux attaques de ce dernier contre l'un des membres de la Fédération, le groupe Addoha de Anas Séfrioui, et surtout contre la politique de l'Etat de soutien aux promoteurs. C'est pour cette raison que le Conseil a tenu à envoyer un message clair au gouvernement: « Les membres du conseil réitèrent leur volonté de consolider et pérenniser leur partenariat avec le secteur public, dans le cadre de la politique d'encouragement et d'incitations initiée par le gouvernement de Sa Majesté ».

L'Economiste

16/07/08

Addoha sauve Fadesa au Maroc

Après avoir essuyé des pertes considérables et mérité une suspension par la bourse de Madrid, le groupe immobilier Martinsa-Fadesa a décidé de se mettre en cessation de paiement. Détenue à 50% par Addoha, la filiale marocaine de Fadesa peut encore compter sur son partenaire qui dispose d'un droit de préemption sur les 50% restant de la filiale marocaine.

Le soir

Le directeur économique de la Lydec résout l'énigme des 6 milliards de dirhams et reconnaît leur distribution aux associés

L'énigme des 6 milliards de dirhams dissimulés par la Lydec vient d'être résolu par le directeur économique qui annonce la distribution de plus de 5 milliards aux associés ce qui viole le protocole d'accord signé avec la ville de Casablanca lequel fixe le taux de rentabilité interne du projet à 9.49%. Une révélation qui a suscité l'indignation des conseillers communaux et qui n'est pas sans influencer l'approbation définitive dudit protocole d'accord.

Aladala Watanmia

Semlali accuse le président du Raja de dissimuler des faits

L'ex-secrétaire général du Raja a réitéré devant la presse les accusations qu'il a adressées à un membre du bureau du club soupçonné d'avoir soudoyé les joueurs pour perdre des matchs. Semlali confirme son attachement à la constitution d'une commission d'enquête tandis que le président du Raja continue de faire la sourde oreille à cette revendication.

Annahar Almaghribia

Le conservateur général refuse de recevoir des parlementaires l'interpellant sur les irrégularités qui entachent l'immatriculation foncière

Le conservateur général du royaume a refusé de recevoir un groupe de parlementaires l'ayant interpellé sur les irrégularités dont pâtit l'immatriculation des terrains à Tétouan. Plusieurs scandales fonciers ont secoué la ville avec l'implication de certains notables dans la falsification et l'appropriation illégale de terrains appartenant à autrui. Des voix se sont levées pour revendiquer l'ouverture d'une enquête sur ces irrégularités.

Assabahia

L'audition d'un officier et d'un inspecteur à Salé

Le vice président d'un arrondissement de police comparâtra à côté d'un inspecteur devant le conseil disciplinaire suite à leur accusation de chantage et de corruption par un chauffeur de taxi. Ce dernier a renoncé à les traduire en justice tout en maintenant ses accusations.

Assabah

Bahraoui de retour devant la justice

Le procureur général a intenté un recours en appel contre l'acquittement du maire de la ville de Rabat poursuivi pour campagne électorale prématurée. Bahraoui affirme ignorer la décision du procureur et se dit prêt à comparaître de nouveau devant la justice.

Almassae

Jelti envisage de réécrire les irrégularités qui sévissent au sein de l'armée

L'incarcération de l'officier Jelti pendant 7 ans pour avoir dénoncé la corruption qui sévit dans l'armée, ne l'a pas dissuadé de vouloir reproduire son livre saisi en décrivant également les peines endurées en prison et en dénonçant les privilèges des généraux et la détérioration de la situation des soldats.

Aljarida

17/07/08

Spéculation foncière, manque de transparence et mutisme : une trilogie qui menace le quartier Hank

Devant le mutisme des autorités, les habitants du quartier Hank à Casablanca ont organisé une manifestation contre l'expulsion des habitants par une société privée sous prétexte que certains immeubles menacent ruine. Les dits immeubles appartenaient à la ville de Casablanca, leur cession à cette société privée contre 80 millions de dirhams n'a pas été connue du public.

Alittihad Alichtiraki

Addoha divise le parlement et Elfassi innocente son gouvernement

Le premier ministre a renié dans une rencontre avec les parlementaires istiklaliens la responsabilité de son gouvernement dans la cession des terrains au profit d'Addoha qui remonte à trois ans auparavant. Elfassi estime que la polémique sur la cession des terrains étatiques est une tentative de mettre en échec son gouvernement. Par ailleurs, les groupes parlementaires sont partagés entre partisans et opposants de l'idée de constituer une commission d'enquête parlementaire.

Almassae

L'assemblée générale du Raja conclut à la constitution d'une commission d'enquête

L'assemblée générale du club du Raja a été marquée par la tension suscitée par le rapport présenté par Semlali faisant état des pratiques malsaines sévissant au sein du club. L'assemblée a conclu à la constitution d'une commission d'enquête sur ces allégations.

Alittihad Alichtiraki

Des dilapidations à la mutuelle des phosphates font tomber 47 cadres

47 cadres de la mutuelle des phosphates comparaîtront devant la cour d'appel de Marrakech pour falsification, escroquerie et malversation. L'argent dilapidé est estimé par une commission d'audit entre 17 de 70 millions de dirhams. De hauts responsables sont également pointés du doigt.

Assabahia

Des mémoires universitaires préparés contre 50 DH

La faculté Ben Msik relevant de l'université Hassan II à Casablanca a été secouée par un scandale suite aux accusations de corruption et de chantage adressées par une étudiante à un professeur. La doyenne de l'université affirme avoir pris les mesures qui s'imposent tout en exigeant des preuves tangibles.

Aljarida

Une plainte devant la cour d'appel d'Agadir au sujet d'irrégularités dans un marché de la commune d'Inzeggan

Le conseil municipal d'Inzeggan aurait adressé une plainte auprès de la cour d'appel d'Agadir dénonçant des irrégularités dans la passation d'un marché de travaux ayant entraîné une perte de 200 millions de centimes pour la commune. La plainte revendique également l'ouverture d'une enquête et la poursuite de toute personne impliquée dans la dilapidation de l'argent public.

Almonâtaf

18/07/08

Observatoire de la corruption : bilan positif malgré des moyens dérisoires

L'expérience de l'observatoire de la corruption, créée par Transparency Maroc en août 2007, malgré le nombre réduit des plaintes reçues est concluante. Une cellule de veille a été mise sur pied pour recueillir les plaintes des citoyens, et leur apporter une assistance juridique. 70% des plaintes ont trait à des affaires de justice où il y'a eu corruption avérée ou présomption de corruption.

La vie économique

Le président du groupe Addoha, Anas Sefrioui : l'Etat n'offre pas son foncier sur un plateau d'argent

Dans un entretien, Anas Sefrioui a affirmé que l'Etat n'a accordé à son groupe aucun privilège et ne l'a fait bénéficier d'aucune procédure exceptionnelle. Il a garanti, par ailleurs, que les relations qu'il noue avec Al Omrane et la CDG ne dépassent pas le cadre de la coopération. Quant à l'offensive menée contre Addoha, elle ne peut être due qu'à sa réussite.

Achourouk

Fadesa viole la loi et l'Etat lui cède 150 hectares supplémentaires à Saïdia

Un parlementaire du PJD a estimé que le groupe FADESA a violé la loi n'ayant pas étudié l'impact environnemental de son projet et n'ayant pas été agréé par la commission nationale de l'environnement. En dépit de ces irrégularités, l'Etat envisage de céder à FADESA 150 hectares supplémentaires pour poursuivre ces projets.

Aladala Watanmia

Lettre à ceux qui prônent la lutte contre la corruption

Plusieurs citoyens ont été victimes d'un barrage de police dressé à Ain Sebaâ à Casablanca où des policiers vêtus en civil exerçaient du chantage sur eux en les accusant de contraventions fictives et en les exhortant à payer des sommes d'argent pour éviter l'amende. Une pratique quotidienne qui remet en cause la crédibilité de la politique de lutte contre la corruption.

Alhayat

La chambre des conseillers empêche la justice de traquer la corruption électorale via le téléphone mobile

A la suite d'une série de jugements condamnant des conseillers pour corruption électorale, quatre groupes de la majorité parlementaire ont présenté une proposition de réforme du code de la procédure pénale contrecarrant les pouvoirs du juge d'instruction dans le recours à l'écoute téléphonique comme moyen de preuve. Une mesure qui n'est pas sans servir la corruption électorale estime un conseiller du PJD.

Almassae

Radi reconnaît l'existence de la corruption et relie l'indépendance de la justice à l'indépendance du juge

Le ministre de la justice a reconnu, devant le parlement, la difficulté de lutter contre la corruption en appelant au renforcement de l'indépendance des magistrats contre les influences extérieures. Radi a affirmé, par ailleurs, que la réforme de la justice est de nature à favoriser la moralisation de cette institution en ce qu'elle assurera plus de transparence pour les contribuables.

Assabah